

AUTORISATION PARENTALE

Inscription Ecole Municipale Sports Nature mercredis après-midi Base Sports Nature Lannion

Lieu de Pratique :

Du 7 septembre au 19 octobre :
la Base Sports Nature Rue St Christophe Lannion

Du 9 novembre au 8 février 2023 :
Maison des sports Rue de la madeleine Lannion

Du 1^{er} mars au 28 juin 2023 :
Base Sports Nature Rue St Christophe Lannion

Fonctionnement

- Le matériel nécessaire à la pratique des activités sera mis à disposition des jeunes
- Il faudra venir avec une tenue de sport adaptée à la pratique proposée et une bouteille d'eau
- Le programme d'activité est pré-établi par les animateurs diplômés d'état et pourra être modifié en fonction des conditions météorologiques (un mail vous sera envoyé en amont)

Du 2 mai au 28 juin 2023 : les horaires pour tous les groupes sont de 13h30 à 16h30

cotisation (fonction du quotient familial)

Sur présentation de l'attestation CAF

Tranche 1 de 0 à 412	120 Euros	
Tranche 2 de 412,01 à 602	140 Euros	
Tranche 3 de 602,01 à 822	150 Euros	
Tranche 4 de 822,01 à 1043	160 Euros	
Tranche 5 de 1043,01 à 1263	170 Euros	
Tranche 6 de 1263,01 à 1516	180 Euros	
Tranche 7 de 1516,01 à 99999	200 Euros	
Extérieurs à Lannion	250 Euros	

CONTACT

Service des sports Ville de Lannion
Cité Administrative de KERMARIA
11 Boulevard Louis Guilloux
22300 Lannion
Tel : 02.96.37.43.90 ou 06.08.74.96.76
basesportsnature@lannion.bzh



REPRESENTANT Légal

NOM	
Prénom	
Adresse	
Téléphone(s)	
E mail	

Enfant

NOM	
Prénom	
Né(e) le	
Nage 25 m avec immersion	OUI NON
Autorisation d'hospitalisation	OUI NON

Remarques

--

Choix du stage les mercredis (Hors Vacances Scolaires)

Stage 1 (de 8-10 ans) : de 13h30 à 15h30	OUI	NON
Stage 2 (de 8-10 ans) de 15h30 à 17h30	OUI	NON
Stage 3 (de 10-12ans) : de 13h30 à 15h30	OUI	NON
Stage 4 (de 12 à 14 ans) : de 15h30 à 17h30	OUI	NON

horaire pour tous les groupes à partir du 2/05/2022 : 13h30-16H30

Dans le cadre des stages mis en place par la ville de Lannion :

Le stagiaire ou son représentant légal s'engage à contracter une assurance en responsabilité civile afin de couvrir tout dommage causé à des tiers

ACCORD pour la publication des photographies sur les supports publiés par la ville de Lannion (journaux, web, etc.)	OUI	NON
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----

DATE ET SIGNATURE du représentant Légal

merci de nous retourner cet imprimé accompagné du règlement correspondant à l'attestation caf (fournir l'attestation) au plus vite.

Une priorité est donnée aux lannionnais, liste supplémentaire

Pour les enfants hors commune. La liste supplémentaire sera validée le 1^{er} septembre 2023